



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Haut-Rhin

CRM

CENTRE DE RÉADAPTATION
— MULHOUSE —

Rééducation et Formation Professionnelle

Bilan de capacités professionnelles restantes

Un outil d'accompagnement au service
du maintien ou du retour à l'emploi de vos patients



Le bilan de capacités professionnelles restantes est un dispositif d'accompagnement entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie.

Il permet :

- ✓ d'évaluer l'impact des troubles de l'appareil locomoteur sur l'activité professionnelle ;
- ✓ d'anticiper les difficultés de maintien ou de reprise du travail ;
- ✓ de proposer un bilan personnalisé et adapté ;
- ✓ et d'identifier les solutions adaptées pour le maintien ou la reprise du travail.

Votre rôle en tant que prescripteur ?

- Identifier les patients susceptibles de rencontrer des difficultés de maintien ou de reprise dans l'emploi ;
- Vérifier l'éligibilité au dispositif ;
- Procéder à l'inscription au bilan de capacités professionnelles restantes via la fiche de liaison accessible depuis le site du CRM :
<https://www.crm68.fr/autres-activites/>

Qui peut bénéficier de ce bilan ?

- Patient salarié affilié à la CPAM du Haut-Rhin ;
- En arrêt de travail ou non ;
- Présentant des troubles de l'appareil locomoteur (mal de dos, troubles musculo-squelettiques...) ;
- Bénéficiant du versement d'indemnités journalières par la CPAM.

En quoi consiste le bilan ?

Réalisé par **une équipe pluridisciplinaire au sein du Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM)**, le bilan de capacités professionnelles restantes se déroule en une demi-journée et pourra comprendre :



Une évaluation des capacités du patient avec un ergonome ou un ergothérapeute



Une évaluation de la situation administrative et sociale avec un assistant de service social



Un bilan de la situation professionnelle du patient avec un chargé d'insertion



Un entretien avec un psychologue spécialisé en neuropsychologie

>> Un bilan adapté et personnalisé par le médecin de l'établissement



Dans le mois qui suit le bilan, votre patient réceptionne **un courrier de synthèse**. Une copie vous est transmise (ainsi qu'au médecin du travail si accord du patient).

Contacts

Centre de Réadaptation
7 Boulevard des Nations
68200 Mulhouse



07 66 10 42 82



bilan.pro@arfp.asso.fr



Plus d'informations (fiche de liaison) :
<https://www.crm68.fr/autres-activites/>